

Juin 2009



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

RÉUNION CONJOINTE DE LA TRENTÉ-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DE LA TRENTÉ-SEPTIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

Pasay City, Philippines, 20 octobre – 22 octobre 2009

ORDRE DU JOUR, NOTES S'Y RAPPORTANT, ET CALENDRIER PROVISOIRES

- I. QUESTIONS D'ORGANISATION**
 - A. Élection du Président et des Vice-Présidents
 - B. Adoption de l'ordre du jour provisoire
 - C. Procédures d'établissement de rapports
- II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MESURES
INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES FIBRES DURES ET LE
JUTE**
 - A. Arrangements informels concernant le prix du sisal, de l'abaca, du jute et du kénaf
 - B. Examen de la stratégie du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures: les priorités pour les activités futures
 - C. Activités de valorisation des produits: Projets concernant les fibres dures financés par le Fonds commun pour les produits de base
 - D. Année internationale des fibres naturelles – 2009
 - E. Rapports sur les activités des organes subsidiaires:
 - i) Rapport de la seizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (Pasay City, Philippines, 20-21 octobre 2009)
 - ii) Rapport de la Consultation sur les fibres naturelles (Pasay City, Philippines, 20-21 octobre 2009)
- III. PROGRAMME DE TRAVAIL, MANDAT ET PROCÉDURES
OPÉRATIONNELLES**
 - A. Plan d'action intergouvernemental
 - B. Rôle futur des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures, le jute, le kénaf et les fibres apparentées

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

IV. QUESTIONS DIVERSES

- A. Date et lieu des prochaines sessions des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées
- B. Autres questions

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR

1. La Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-cinquième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-sixième session) se tiendra à Pasay City (Philippines) du 21 au 22 octobre 2009. Elle s'ouvrira à 14 h 30 le 21 octobre et sera précédée par la seizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen et une consultation sur les fibres naturelles, qui auront lieu du 20 au 21 octobre 2009.¹

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. Les participants éliront un Président et deux Vice-Présidents. Les participants à la Réunion conjointe de la trente-quatrième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-sixième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées en 2007 ont élu M. A.C. Jose (Inde) Président, M. P. Clasen (Allemagne) Premier Vice-Président et M.K.W.E. Karalliyadda (Sri Lanka) Second Vice-Président.

B. PROCÉDURES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

3. Conformément aux procédures d'établissement de rapports précédemment convenues², le Secrétariat se chargerait de rédiger un document reprenant les principales conclusions de la session à partir des observations finales du Président relatives à chacun des points examinés. Ce projet de rapport serait soumis à l'approbation du Président et des Vice-Présidents avant d'être distribué aux participants.

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MESURES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES FIBRES DURES ET LE JUTE

A. ARRANGEMENTS INFORMELS CONCERNANT LE PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF

4. Compte tenu de l'examen des perspectives du marché qui auront été traitées dans leurs grandes lignes lors de la consultation qui a précédé, les participants souhaiteront peut-être recommander des prix indicatifs appropriés pour les produits à base de fibres visés par le Groupe comme cela a été le cas lors des réunions précédentes.

¹ Il s'agit de la sixième Réunion conjointe des deux groupes de travail intergouvernementaux. L'organisation de sessions conjointes de groupes intergouvernementaux apparentés avait été approuvée par le Comité des produits à sa soixante-deuxième session, en janvier 1999. Le Comité des produits avait alors demandé que des mesures soient prises en vue d'organiser, à titre expérimental, une ou plusieurs conférences ad hoc consacrées à des produits apparentés et, en conséquence, les quatre Réunions conjointes précédentes des deux groupes ont inclus une Consultation sur les fibres naturelles.

² À compter de la Réunion conjointe de la trente et unième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (2000), les rapports des réunions conjointes de ces groupes ont été élaborés par le Secrétariat à l'issue des sessions et les projets de rapport ont été communiqués au Président, pour approbation finale. Cet arrangement est conforme aux conclusions formulées par le Comité des produits à sa soixante-deuxième session en 1999.

5. Aux fins de l'établissement du rapport, la Réunion conjointe de la trente-quatrième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-sixième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées en 2007 a formulé les recommandations suivantes:

- les prix indicatifs du sisal ne doivent plus être exprimés sur la base des prix c.a.f, mais sur la base des prix f.o.b.;
- le prix indicatif de la **fibre brésilienne n° 3** devrait être fixé entre **620 et 680 USD la tonne, f.o.b. Salvador**;
- le prix indicatif de la fibre **East African UG** devrait être fixé entre **800 et 1 000 USD la tonne, f.o.b.;**
- le prix indicatif de la **ficelle botteleuse de sisal et de henequen** devrait être fixé à **24 USD la botte de 18 kg de longueur ordinaire, f.o.b. Salvador.**

6. Pour les fibres de jute et d'abaca, les participants ont recommandé ce qui suit:

- **le prix indicatif du jute du Bangladesh devrait être fixé entre 420 et 500 USD (de 450 USD - 30 USD à 450 USD + 50 USD) la tonne pour la fibre de qualité BWD f.o.b. Chittagong/Chalna ;**
- **la fourchette indicative du prix indicatif de l'abaca, c'est-à-dire la moyenne pour les qualités S2, G et JK non Davao nettoyées à la main, devrait rester de 128 USD à 185 USD la botte de 125 kg f.o.b. port de Manille.**

B. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES: PRIORITÉS POUR LES ACTIVITÉS FUTURES

7. À sa vingt-neuvième session, en 1996, le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures a adopté une stratégie de mise en valeur des fibres dures afin d'orienter le Fonds commun pour les produits de base lors de l'examen des projets soumis pour financement. Parallèlement, cette stratégie devait servir un objectif plus vaste du Groupe, en indiquant ses priorités et en guidant le Secrétariat dans les travaux qu'il entreprend à l'appui du Groupe.

8. Le document de stratégie a été examiné à trois reprises lors des réunions conjointes des deux groupes. À la dernière réunion conjointe de 2007, il avait été estimé que la conjoncture internationale évoluant rapidement, la stratégie devrait être réévaluée à chaque réunion des groupes au lieu d'être examinée de manière plus épisodique. La version actuelle de la stratégie sera présentée aux participants à la réunion dans le document portant la cote CCP:HF 04/4-JU 04/4 (Révisé).

9. Dans le contexte des questions d'ordre économique et politique, il est envisagé que la stratégie soit modifiée, perfectionnée, renforcée ou autre, en fonction des recommandations de la consultation précédente sur les défis mondiaux posés aux fibres dures, au jute et à d'autres fibres naturelles, et qu'elle constitue les fondements du Plan d'action intergouvernemental.

C. ACTIVITÉS DE VALORISATION DES PRODUITS: PROJETS CONCERNANT LES FIBRES DURES FINANCÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE³

10. Le Secrétariat présentera un document (CCP:HF-JU 09/2) qui décrit en détail les progrès accomplis récemment dans le cadre de projets consacrés aux fibres dures et l'état d'avancement des projets soumis pour financement. Une action ultérieure concernant ces projets pourrait être

³ Le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures est un organisme international de produits désigné conformément aux règles du Fonds commun pour les produits de base et, à ce titre, il a assuré la promotion de projets concernant le sisal, l'abaca et la fibre de coco. Le Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées n'a pas de responsabilités analogues.

envisagée, de même que la formulation et la promotion éventuelles de nouveaux projets. Ces propositions devront parvenir au Secrétariat avant la fin du mois d'août 2009.

D. ANNÉE INTERNATIONALE DES FIBRES NATURELLES – 2009

11. À l'issue de l'Année internationale des fibres naturelles, le Secrétariat fera une synthèse des progrès accomplis dans sa mise en œuvre. Les délégués sont aussi invités à faire part de leur expérience en la matière. Le débat portera ensuite sur la manière de maintenir la dynamique produite par cet événement au-delà de 2009, afin que l'Année internationale des fibres naturelles serve de catalyseur pour les programmes mondiaux de mise en valeur des fibres naturelles qui contribueront au développement rural et à l'atténuation de la pauvreté.

E. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS SUBSIDIAIRES

i) Seizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, Pasay City, Philippines, 20-21 octobre 2009

12. Le Sous-Groupe se réunira les 20 et 21 octobre 2009, et son rapport sera présenté à la Réunion conjointe et portera la cote CCP:HF-JU 09/2.

*ii) Consultation sur les fibres naturelles, Pasay City, Philippines
20-21 octobre 2009*

13. Pour les personnes qui n'ont pas participé à la Consultation, un rapport verbal sera présenté à la Réunion conjointe.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL, MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

A. PLAN D'ACTION INTERGOUVERNEMENTAL

14. Outre la nécessité de réviser la stratégie du Groupe en tenant compte des recommandations formulées lors de la consultation précédente, les membres sont invités à proposer des domaines prioritaires et thématiques qui formeront la structure du Plan d'action immédiate intergouvernemental du Groupe.

15. Les Groupes peuvent aussi souhaiter introduire des mécanismes pour assurer la pertinence et la viabilité de leur stratégie, notamment des indicateurs vérifiables et une procédure de communication de rapports périodiques produits par les parties prenantes, ce qui permettrait d'effectuer un suivi efficace de la mise en œuvre. Le Secrétariat coordonnerait en temps voulu la collecte et la diffusion de ces informations aux Groupes.

B. RÔLE FUTUR DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX SUR LES FIBRES DURES, LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

16. Il est de la responsabilité générale du Secrétariat de faire en sorte que les décideurs et les partenaires du développement soient mieux informés des facteurs déterminant les marchés des produits et qu'ils soient dotés de capacités institutionnelles renforcées pour formuler et mettre en œuvre les programmes pouvant améliorer la sécurité alimentaire, atténuer la pauvreté et mettre en valeur les zones rurales par l'intermédiaire d'initiatives et de mécanismes du marché. Il lui incombe également de mieux faire connaître aux pays les possibilités offertes par les marchés grâce au suivi des activités des projets de terrain.

17. Le document portant la cote CCP:HF 00/7 - JU 00/7, *Amendement du mandat et du règlement intérieur du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures* sera distribué au Groupe et les délégués sont invités à examiner la manière dont le mandat du Secrétariat peut être rempli plus efficacement, notamment les travaux qu'il effectue à l'appui du Groupe.

IV. AUTRES QUESTIONS

**A. DATE ET LIEU DES PROCHAINES SESSIONS DES GROUPES
INTERGOUVERNEMENTAUX SUR LES FIBRES DURES ET SUR LE
JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES**

B. AUTRES QUESTIONS

CALENDRIER PROVISOIRE

Mardi 20 octobre 2009

- | | |
|----------|---|
| 9 heures | Ouverture de la Consultation sur les fibres naturelles |
| 16 h 30 | Ouverture de la seizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures |

Mercredi 21 octobre 2009

- | | |
|-----------|--|
| 9 heures | Adoption du rapport du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen |
| 10 heures | Consultation sur les fibres naturelles (<i>suite</i>) |
| 14 h 30 | Ouverture de la Réunion conjointe de la trente-cinquième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-septième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées |

Jeudi 22 octobre 2009

- 10 heures Réunion conjointe de la trente-cinquième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-septième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (*suite*)